

Nombre de membres : 17
En exercice : 17
Présents : 9
Pouvoirs : 5
Votants : 14

Abstentions : 0
Exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 0

N°2022-05

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille vingt-deux,

Le mercredi 06 avril à dix-huit heures,

Le Conseil d'Administration dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire salle de réunion communautaire à Saint-Laurent-sur-Gorre, sous la présidence de Monsieur Christophe GEROUARD.

Date de la convocation : le trente et un mars 2022.

Délégués Présents : Christophe GEROUARD, Jean-Pierre CHARMES, Chantal CHABOT, Jean-Pierre PATAUD, Agnès VARACHAUD, Josiane LEFORT, Thierry DAUCHART, Bruno JANTON, Yves RAYMONDAUD

Pouvoir : Jean-Pierre PATAUD à Christophe GEROUARD, Jérôme SUET à Jean-Pierre CHARMES, Carole BETOULLE à Josiane LEFORT, Camille DEMOULINS à Agnès VARACHAUD, Pascale SAGE à Chantal CHABOT

Secrétaire de séance : Chantal CHABOT

Objet :

Affectation des résultats 2021. Budget Primitif Annexe « Service de Portage de Repas à Domicile » exercice 2022.

Le Conseil d'Administration,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021,
Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation ;
Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté 002	19 180,43 €
Déficit d'investissement antérieur reporté 001	0,00 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/21 :

Solde d'exécution de l'exercice R-D Année 2020	0,00 €
Affectation de résultat	0,00 €
Solde d'exécution cumulé :	0,00 €

Restes à réaliser au 31/12/21 :

Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0,00 €
Recettes d'investissement engagées non recouvrées	0,00 €
Solde :	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement :

Rappel du solde d'exécution cumulé	0,00 €
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00 €
Besoin de financement total :	0,00 €

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice	4998,67 €
Rappel résultat antérieur	19 180,43 €
Total à affecter :	24 179,10 €

Accusé de réception en préfecture
087-200066520-20220406-CIAS202205-DE
Reçu le 08/04/2022

DECIDE D'AFFECTER le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Couverture du besoin de financement total de la section d'investissement	0,00 €
Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.P 2022 ligne 002	24 179,10 €
<u>Total :</u>	<u>24 179,10 €</u>

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire
Le Président

le 11/04/2022



Le Président,

Christophe GEROUARD